



Aux dégradations des conditions de travail.

Aux réorganisations des services et à la polyvalence pour pallier le manque d'agents !

Pour :

- L'arrêt immédiat de la malveillance et de la maltraitance dans les services
- La stagiairisation et titularisation des collègues contractuels
- Le respect des règles sanitaires dans chaque service
- La concertation des agents avant toutes réorganisation
- L'aménagement des locaux de restauration avec plexiglass
- La prise en charge des frais du télétravail
- La mise en place du télétravail

**Toutes et tous en grève
le mardi 30 mars 2021 à 9h00**

**Rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville
Pour une assemblée générale
du personnel gréviste**

Retour sur la rencontre du 18 mars avec Monsieur le Maire Georges Monthron

Votre intersyndicale CGT – FSU – CFDT, ont rencontré Monsieur le Maire qui était accompagné de son adjoint en charge des ressources humaines, le nouveau directeur de cabinet du Maire, le Directeur général des services ainsi que la directrice général adjointe, en charge des ressources humaines.

Nous avons évoqué :

- Les réorganisations de service, la modification des horaires, sans concertation avec les agents et leurs représentants élus au comité technique. Nous avons fait la proposition de geler tous les projets de restructurations des services pendant la pandémie.
- La non-concertation des organisations syndicales sur la nouvelle charte pour les ATSEM sachant que le mode de travail de la direction de l'enfance ne permet pas réellement aux agents de s'exprimer lors des réunions.
- Le nombre de départ d'agents dans certains services, en souffrance sur leur poste et les mobilités forcées.
- L'évolution des de fin de contrats, sans raison d'un plan économique qui emmène la collectivité à supprimer des postes.
- Nous avons fait remarquer que l'augmentation du nombre des arrêts maladie, était le signe de souffrance au travail, liée à la malveillance de beaucoup de responsables hiérarchiques qui négligent de plus en plus la santé morale et physique des agents.
- Certaines directions qui, malgré les consignes de la direction générale et du CHSCT, sont incapables de déterminer les cas contact ou de prendre les mesures nécessaires lorsqu'un cas positif est signalé.
- L'absence de sanctions pour les responsables qui refusent d'appliquer les consignes de la direction générale et du CHSCT.
- La Foire aux questions réactualisé qui n'est toujours pas arrivée aux agents.
- Nous avons alerté sur la souffrance au travail dans plusieurs services (jeunesse, Centre Technique, DRH, Espace Verts, Cuisine Centrale, Direction de l'enfance et de l'éducation, Direction des finances, La Culture, Police Municipale,...
- La possibilité d'obtenir un rendez-vous avec l'autorité territoriale lorsqu'un agent est en arrêt maladie pour des raisons de mal être sur son poste.
- CHSCT : La date de mise en fonction du registre de signalement, qui a été annoncé depuis des mois.
- Le RIFSEEP : Lors des procédures au tribunal administratif, notre intersyndicale a obtenu gain de cause, les jours de grève ne peuvent être comptabilisés dans le calcul de la prime de présentisme annuel. La collectivité a lancé un recours contre cette décision
- Le non-respect des droits syndicaux.

Les réponses du maire :

Monsieur le Maire nous a affirmé sa volonté de maintenir un dialogue social et il a évoqué la situation compliquée pour tous, qu'impacte cette crise sanitaire.

- Il estime qu'il faut continuer à aller de l'avant et continuer la restructuration de certains services.
- Sur le départ important des collègues, le maire, nous répond qu'il y a des départs mais aussi des arrivées !
- Le maire à proposer qu'on lui signale ainsi qu'au directeur générale des services, tout problème lié à la hiérarchie.
- Le maire propose de faire une présentation du guichet famille au prochain CT, faire les groupes de travail et ensuite faire un vote au CT du 03 mai pour officialiser cette nouvelle réorganisation.
- Pour les titularisations, il nous a rappelé qu'il y en avait eu 150 en 2019, 50 en 2020 mais pas de chiffre pour 2021.
- Pour les CI et les promotions, M. Lemoine et Mme Marly ont dit qu'il y en aurait en 2021, mais qu'ils étaient en retard sur les évaluations.
- Sur la charte des ATSEM, la direction générale et les élus n'ont pas était capable de répondre !
- La collectivité s'est engagée à transmettre toutes les informations concernant les décisions prises pour certains services, qui sont contraint d'être fermé et ainsi que les situations liées à cette épidémie.
- RIFSEEP : Pas de réponse !

Nous avons décidé de maintenir le préavis de grève pour la journée du 30 Mars prochain, par manque d'engagement et de réponse à toutes nos revendications.

Ensembles, ne lâchons rien !

L'intersyndicale, CGT - FSU - CFDT